

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON**

AVIS PUBLIC

- ❖ Est, par la présente, donné, par la soussignée greffière-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, que lors de la séance ordinaire, tenue le 12 septembre 2022, le conseil de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon a changé par résolution la date de la séance du 11 octobre 2022 pour le 3 octobre 2022.

Donné à Saint-Cléophas-de-Brandon ce 14^{ième} jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-deux.

Josée Bibeau

Josée Bibeau, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Josée Bibeau, greffière-trésorière et directrice générale, certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal, à compter de 16h00 le 13 juillet 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14^{ième} jour du mois de de septembre de l'an deux mille vingt-deux.

Josée Bibeau

Josée Bibeau, directrice générale et greffière-trésorière